

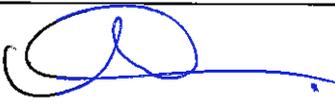
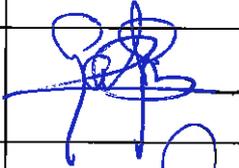
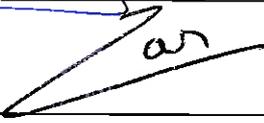
DEPARTEMENT  
DU DOUBS

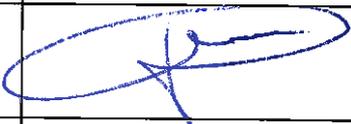
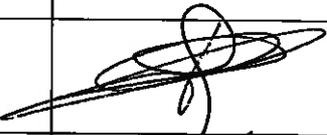
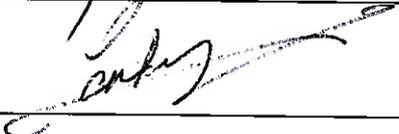
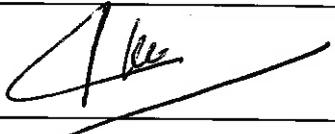
ARRONDISSEMENT  
de BESANÇON

Syndicat Mixte du Marais de Saône

Registre des Délibérations du Comité Syndical

Séance du 08 mars 2016

Prénom – Nom	Signature
Mme Stéphanie BOITEUX	Excusée
M. Michel CARTERON	
M. Jean-Michel CAYUELA représenté par Mr Daniel CONCHE, suppléant	
Mme Catherine COMTE-DELEUZE	
Mme Catherine CUNET, représentée par Mr Alain LORIGUET, suppléant	
M. Pascal CURIE	Excusé
M. Claude DALLAVALLE	
Mme Marie-Laure DALPHIN	Excusée
M. Edouard EUVRARD	Excusé
M. Daniel FABREGUES	
M. Ludovic FAGAUT	
M. Gérard GALLIOT	
Mme Françoise GASTEL, représentée par Marie-Thérèse DROMARD, suppléante	

Mme Sylvie LE HIR	<i>Excusée</i>
Mme Myriam LEMERCIER	<i>Excusée</i>
M. Christophe LIME	
Mme Beatrix LOIZON	<i>Excusée</i>
M. Claude MENETRIER	
M. Noël POIMBOEUF	
M. Christian PRAOM	
Mme Françoise PRESSE	
Mme Karima ROCHDI	<i>Excusée</i>
M. Daniel ROLET	
M. Michel VIENET	<i>Excusé</i>
Mme Sylvie WANLIN	<i>Excusée</i>

L'an deux mille seize  
Le 8 mars 2016 à 18h

Le Comité syndical du Syndicat du marais de Saône s'est réuni en son siège, Hôtel du Département, 7 avenue de la Gare d'Eau, 25 000 BESANCON, salle 207, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Ludovic FAGAUT.

L'an deux mille seize  
le 08 mars à 18 heures 00

**Nombre de membres :**

Membres en exercice : 25

Membres présents : 15

Membres qui ont pris part à la  
délibération : 15

le Comité syndical du Syndicat du marais de Saône s'est réuni s'est réuni à l'Hôtel du Département (25000), après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Ludovic FAGAUT.

**Date de la convocation :**  
24 février 2016

**Etaient présents :** Mmes Catherine COMTE-DELEUZE, Marie-Thérèse DROMARD (suppléante de Françoise GASTEL), Françoise PRESSE, MM. Michel CARTERON, Daniel CONCHE (suppléant de Jean-Michel CAYUELA), Claude DALLAVALLE, Daniel FABREGUES, Ludovic FAGAUT, Gérard GALLIOT, Christophe LIME, Alain LORIGUET (suppléant de Mme Catherine CUINET), Claude MENETRIER, Noël POIMBOEUF, Christian PRAOM, Daniel ROLET.

**Date d'affichage :**  
Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché au local du syndicat en mars 2016.

**Etaient excusés :** Mmes Stéphanie BOITEUX, Marie-Laure DALPHIN, Sylvie LE HIR, Myriam LEMERCIER, Béatrix LOIZON, Karima ROCHDI, Sylvie WANLIN, MM. Pascal CURIE, Edouard EUVRARD, Michel VIENET.

**Résultat du vote :**

- Pour : 15

- Contre : /

- Abstention : /

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

M. FAGAUT excuse le payeur départemental pris par d'autres engagements puis présente le compte de gestion 2015.

M. FAGAUT ajoute que conformément à l'état II-1 relatif aux résultats d'exécution transmis par la Paierie, le compte de gestion se solde par :

- ☞ un résultat de la section de fonctionnement de 4 076,08 € (excédent),
- ☞ un résultat de la section d'investissement de -11 629,23 € (déficit).

Le résultat de clôture de l'exercice 2014 est de - 7 553,15 €.

M. FAGAUT sollicite les remarques du Comité syndical et suggère de passer au vote.

Le Comité approuve à l'unanimité le compte de gestion pour l'exercice 2015.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Préfecture du Doubs

Reçu le 17 MARS 2016



Contrôle de légalité

Pour extrait conforme  
Le Président,

Ludovic FAGAUT

ARRONDISSEMENT  
de BESANÇON

EXTRAIT

du registre des Délibérations du Comité Syndical

DELIBERATION n°2  
Compte administratif 2015

Séance du 08 mars 2016

L'an deux mille seize  
le 08 mars à 18 heures 00

Nombre de membres :

Membres en exercice : 25

Membres présents : 15

Membres qui ont pris part à la  
délibération : 14

le Comité syndical du Syndicat du marais de Saône s'est réuni s'est réuni à l'Hôtel du Département (25000), après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Ludovic FAGAUT.

Date de la convocation :  
24 février 2016

Etaient présents : Mmes Catherine COMTE-DELEUZE, Marie-Thérèse DROMARD (suppléante de Françoise GASTEL), Françoise PRESSE, MM. Michel CARTERON, Daniel CONCHE (suppléant de Jean-Michel CAYUELA), Claude DALLAVALLE, Daniel FABREGUES, Ludovic FAGAUT, Gérard GALLIOT, Christophe LIME, Alain LORIGUET (suppléant de Mme Catherine CUINET), Claude MENETRIER, Noël POIMBOEUF, Christian PRAOM, Daniel ROLET.

Date d'affichage :  
Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché au local du syndicat en mars 2016.

Etaient excusés : Mmes Stéphanie BOITEUX, Marie-Laure DALPHIN, Sylvie LE HIR, Myriam LEMERCIER, Béatrix LOIZON, Karima ROCHDI, Sylvie WANLIN, MM. Pascal CURIE, Edouard EUVRARD, Michel VIENET.

Résultat du vote :

- Pour : 14

- Contre : /

- Abstention : /

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

M. FAGAUT présente le dossier au Comité syndical. Le compte administratif 2015 se solde par un excédent de la section de fonctionnement de 4 076,08 € et un déficit de la section d'investissement de 11 629,23 €. Complémentairement, les résultats antérieurs de 2014 s'élevaient à :

☞ + 24 499,89 € en fonctionnement,

☞ - 11 172,39 € en investissement.

Ainsi, les résultats 2015 cumulés aux antérieurs permettent de dégager un résultat de clôture à hauteur de :

☞ + 28 575,97 € (excédent) en fonctionnement,

☞ - 22 801,62 € (déficit) en investissement,

M.FAGAUT précise que le compte de gestion 2015 transmis par la Paierie départementale, est conforme à la comptabilité administrative 2015.

M. FAGAUT quitte la séance.

M. FABREGUES propose de passer au vote.

A l'unanimité, le Comité syndical approuve le compte administratif pour l'exercice 2015.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Préfecture du Doubs

Reçu le 17 MARS 2016



Contrôle de légalité

Pour extrait conforme  
Le Président,

Ludovic FAGAUT

**DELIBERATION n°3**  
Affectation et reprise des  
résultats de l'exercice 2015

**Séance du 08 mars 2016**

L'an deux mille seize  
le 08 mars à 18 heures 00

**Nombre de membres :**  
Membres en exercice : 25  
Membres présents : 15  
Membres qui ont pris part à la  
délibération : 15

**Date de la convocation :**  
24 février 2016

**Date d'affichage :**  
Le Président certifie que le compte  
rendu de cette délibération sera  
affiché au local du syndicat en  
mars 2016.

**Résultat du vote :**  
- Pour : 15  
- Contre : /  
- Abstention : /

le Comité syndical du Syndicat du marais de Saône s'est réuni s'est réuni à l'Hôtel du Département (25000), après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Ludovic FAGAUT.

**Etaient présents :** Mmes Catherine COMTE-DELEUZE, Marie-Thérèse DROMARD (suppléante de Françoise GASTEL), Françoise PRESSE, MM. Michel CARTERON, Daniel CONCHE (suppléant de Jean-Michel CAYUELA), Claude DALLAVALLE, Daniel FABREGUES, Ludovic FAGAUT, Gérard GALLIOT, Christophe LIME, Alain LORIGUET (suppléant de Mme Catherine CUINET), Claude MENETRIER, Noël POIMBOEUF, Christian PRAOM, Daniel ROLET.

**Etaient excusés :** Mmes Stéphanie BOITEUX, Marie-Laure DALPHIN, Sylvie LE HIR, Myriam LEMERCIER, Béatrix LOIZON, Karima ROCHDI, Sylvie WANLIN, MM. Pascal CURIE, Edouard EUVRARD, Michel VIENET.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

*M. FAGAUT rejoint la séance.*

M. FAGAUT présente le dossier au Comité syndical.

M. FAGAUT ajoute que le besoin de financement de la section d'investissement correspond au solde des opérations réalisées dans cette section, corrigé des restes à réaliser de cette section en dépenses et en recettes, à savoir :

- Déficit cumulé d'investissement : - 22 801,62 €
- Restes à réaliser en dépenses d'investissement : - 18 025,50 €
- Restes à réaliser en recettes d'investissement : + 63 029,00 €

Besoin de financement de l'investissement : + 22 201,88 €

M. FAGAUT indique que le besoin de financement de l'investissement est de + 22 201,88 € et que par conséquent, aucun besoin de financement n'apparaît, donc aucune affectation n'est nécessaire en excédent de fonctionnement capitalisé au compte 1068, sauf si le Comité syndical en décide autrement (L. 2311-5 alinéa 2 du CGCT).

M. FAGAUT propose donc d'inscrire les résultats en report à nouveau comme indiqué ci-dessous :

Compte/ligne	Opérations	Montant
D 001	Déficit d'investissement reporté	- 22 801,62 €
R 002	Résultat de fonctionnement reporté	+ 28 575,97 €

A l'unanimité, le Comité syndical approuve la reprise des résultats 2015 sur le budget primitif 2016.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme  
Le Président,

Ludovic FAGAUT

Préfecture du Doubs

Reçu le 17 MARS 2016



Contrôle de légalité

L'an deux mille seize  
le 08 mars à 18 heures 00

**Nombre de membres :**

Membres en exercice : 25

Membres présents : 15

Membres qui ont pris part à la  
délibération : 15

**Date de la convocation :**  
24 février 2016

**Date d'affichage :**  
Le Président certifie que le compte  
rendu de cette délibération sera  
affiché au local du syndicat en  
mars 2016.

**Résultat du vote :**

- Pour : 15

- Contre : /

- Abstention : /

le Comité syndical du Syndicat du marais de Saône s'est réuni s'est réuni à l'Hôtel du Département (25000), après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Ludovic FAGAUT.

**Etaient présents :** Mmes Catherine COMTE-DELEUZE, Marie-Thérèse DROMARD (suppléante de Françoise GASTEL), Françoise PRESSE, MM. Michel CARTERON, Daniel CONCHE (suppléant de Jean-Michel CAYUELA), Claude DALLAVALLE, Daniel FABREGUES, Ludovic FAGAUT, Gérard GALLIOT, Christophe LIME, Alain LORIGUET (suppléant de Mme Catherine CUINET), Claude MENETRIER, Noël POIMBOEUF, Christian PRAOM, Daniel ROLET.

**Etaient excusés :** Mmes Stéphanie BOITEUX, Marie-Laure DALPHIN, Sylvie LE HIR, Myriam LEMERCIER, Béatrix LOIZON, Karima ROCHDI, Sylvie WANLIN, MM. Pascal CURIE, Edouard EUVRARD, Michel VIENET.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

M. FAGAUT présente la proposition de budget primitif 2016 au Comité syndical qui s'élèverait à :

☞ 254 552,80 € pour la section de fonctionnement (244 229,89 € en 2015),

☞ 367 868,45 € pour la section d'investissement (389 939,28 € en 2015).

En conclusion, les participations des collectivités membres seraient les suivantes :

Collectivités	Participation de fonctionnement	Pour mémoire depuis 2012
Département 40%	42 254 €	42 254 €
Communes :		
- Besançon 25 %	26 408 €	26 408 €
- Saône 14 %	14 789 €	14 789 €
- Morre 6 %	6 338 €	6 338 €
- Montfaucon 6 %	6 338 €	6 338 €
- Genes 3 %	3 169 €	3 169 €
- La Vèze 3 %	3 169 €	3 169 €
Groupements de communes : Syndicat pour l'aménagement du plateau de Besançon Sud 3 %	3 169 €	3 169 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>105 634 €</b>	<b>105 634 €</b>

M. FAGAUT propose de valider les participations des collectivités membres.

Le Comité syndical valide à l'unanimité les participations des collectivités membres.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme  
Le Président,

Ludovic FAGAUT

Préfecture du Doubs

Reçu le 17 MARS 2016



Contrôle de légalité

L'an deux mille seize  
le 08 mars à 18 heures 00

**Nombre de membres :**

Membres en exercice : 25

Membres présents : 15

Membres qui ont pris part à la  
délibération : 15

**Date de la convocation :**  
24 février 2016

**Date d'affichage :**  
Le Président certifie que le compte  
rendu de cette délibération sera  
affiché au local du syndicat en  
mars 2016.

**Résultat du vote :**

- Pour : 15

- Contre : /

- Abstention : /

le Comité syndical du Syndicat du marais de Saône s'est réuni s'est réuni à l'Hôtel du Département (25000), après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Ludovic FAGAUT.

**Etaient présents :** Mmes Catherine COMTE-DELEUZE, Marie-Thérèse DROMARD (suppléante de Françoise GASTEL), Françoise PRESSE, MM. Michel CARTERON, Daniel CONCHE (suppléant de Jean-Michel CAYUELA), Claude DALLAVALLE, Daniel FABREGUES, Ludovic FAGAUT, Gérard GALLIOT, Christophe LIME, Alain LORIGUET (suppléant de Mme Catherine CUINET), Claude MENETRIER, Noël POIMBOEUF, Christian PRAOM, Daniel ROLET.

**Etaient excusés :** Mmes Stéphanie BOITEUX, Marie-Laure DALPHIN, Sylvie LE HIR, Myriam LEMERCIER, Béatrix LOIZON, Karima ROCHDI, Sylvie WANLIN, MM. Pascal CURIE, Edouard EUVRARD, Michel VIENET.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Sur la base des orientations budgétaires présentées lors du dernier Comité syndical du 03 février 2016, le budget proposé en dépenses et en recettes pour l'année 2016 se répartit de la manière suivante (restes à réaliser inclus) :

**INVESTISSEMENT**

**Dépenses : 367 868,45 €**

- 22 801,62 € : Déficit reporté (001)
- 113 698,00 € : Frais d'études (2031)
- 2 000,00 € : Autres immobilisations incorporelles, exposition (2088)
- 110 000,00 € : Terrains nus (2111)
- 20 000,00 € : Aménagement de terrains, valorisation (2312)
- 4 661,62 € : Autres aménagements de terrains, travaux drains (2317)
- 23 942,00 € : Autres immobilisations, défrichage (2318)
- 10 000,00 € : Autres matériels et outillages (2158)
- 2 000,00 € : Matériel de bureau et informatique (2183)
- 1 000,00 € : Mobilier (2184)
- 33 727,83 € : Opérations d'ordre non budgétaires, chapitre 040 (Reprise de subventions d'investissement : 13911 (300 €), 13913 (21 849,87 €), 13918(11 577,96 €))
- 24 037,38 € : Intégration études suivies de travaux, chapitre 042 (Opérations patrimoniales : 2312 (17 140,50 €), 2317 (6 896,88 €))

## INVESTISSEMENT

**Recettes : 367 868,45 €**

- 5 903,87 € : *Virement de la section de fonctionnement (021)*
- 44 186,91 € : FCTVA (10222)
- 218 750,00 € : Subventions (Agence de l'eau : 1318 (55 464,00 €) et 1328 (86 240,00 €), Département : 1313 (77 046 €) dont 62 535 € de Restes à réaliser)
- 74 990,29 € : Amortissements (Comptes 28)
- 24 037,38 € : *Etudes suivies de travaux, chapitre 042 (Opérations patrimoniales : 2031)*

## FONCTIONNEMENT

**Dépenses : 254 552,80 €**

- 65 978,88 € : Charges à caractère général (Comptes 60, 61, 62, 63512, 637)
- 106 190,00 € : Charges de personnel (Comptes 62, 63, 64)
- 989,76 € : Charges diverses et Redevances (Comptes 65)
- 5 903,87 € : *Virement à la section d'investissement (023)*
- 74 990,29 € : *Dotations aux amortissements (6811)*

**Recettes : 254 552,80 €**

- 28 575,97 € : Résultat de fonctionnement reporté (002)
- 105 634,00 € : Participations statutaires des collectivités membres du Syndicat
- 7 040,00 € : Subventions Etat (74718)
- 67 440,00 € : Subventions Agence de l'eau (7478)
- 7 968,00 € : Autres subventions (Conseil Départemental)
- 2 000,00 € : Produits divers (758)
- 2 167,00 € : Subvention exceptionnelle (774)
- 33 727,83 € : *Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat, chapitre 042 (Opérations patrimoniales 777)*

Après débat, le Comité syndical approuve à l'unanimité le budget primitif 2016.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois, an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Préfecture du Doubs

Reçu le 17 MARS 2016



Contrôle de légalité

Pour extrait conforme  
Le Président,

Ludovic FAGAUT

DELIBERATION n°6  
Opérations 2016 du Plan de  
Gestion 2015/2019

Séance du 08 mars 2016

L'an deux mille seize  
le 08 mars à 18 heures 00

<b>Nombre de membres :</b>
Membres en exercice : 25
Membres présents : 15
Membres qui ont pris part à la délibération : 15 sauf pour le point 3 (14)

**Date de la convocation :**  
24 février 2016

**Date d'affichage :**  
Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché au local du syndicat en mars 2016.

<b>Résultat du vote :</b>
- Pour : 15 sauf pour le point 3 (14 pour)
- Contre : /
- Abstention : /

le Comité syndical du Syndicat du marais de Saône s'est réuni s'est réuni à l'Hôtel du Département (25000), après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Ludovic FAGAUT.

**Etaient présents :** Mmes Catherine COMTE-DELEUZE, Marie-Thérèse DROMARD (suppléante de Françoise GASTEL), Françoise PRESSE (n'a pas pris au vote du point 3.), MM. Michel CARTERON, Daniel CONCHE (suppléant de Jean-Michel CAYUELA), Claude DALLAVALLE, Daniel FABREGUES, Ludovic FAGAUT, Gérard GALLIOT, Christophe LIME, Alain LORIGUET (suppléant de Mme Catherine CUNET), Claude MENETRIER, Noël POIMBOEUF, Christian PRAOM, Daniel ROLET.

**Etaient excusés :** Mmes Stéphanie BOITEUX, Marie-Laure DALPHIN, Sylvie LE HIR, Myriam LEMERCIER, Béatrix LOIZON, Karima ROCHDI, Sylvie WANLIN, MM. Pascal CURIE, Edouard EUVRARD, Michel VIENET.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

M. FAGAUT présente le programme d'opérations de 2016 dont le principe, le montant des dépenses et le plan de financement doivent être validés :

<b>1- Suivi des espèces animales</b>	6 000 € TTC 5 000 € HT	Suivi de la faune patrimoniale
<b>2- Suivi de la fonctionnalité par bio-indicateurs</b>	10 000 € net	Suivi bio-indicateurs, méthode Syrphes
<b>3- Expertise scientifique CBNFC-ORI</b>	6 000 € net	Etude, recherche et développement
<b>4- Maintien de l'état optimal d'ouverture</b>	4 000 € net	Chantier manuel CDEI
<b>5- Restauration hydraulique</b>	70 500 € TTC 58 750 € net	Etude avant-projet détaillé Reméandrement du Pontot et étude hydrologique complémentaire
<b>6- Travaux de réouverture</b>	20 000 € TTC 16 666,67 € HT	En fonction des acquisitions réalisées

<b>7- Aménagement du site</b>	20 000 € TTC 16 666,67 € HT	4 <sup>ème</sup> tranche de travaux
<b>8 – Sensibilisation et éducation à l’environnement</b>	2 000 € TTC 1 666, 67 € HT	Exposition pour les collégiens/grand public
<b>11 - Programme global de maîtrise foncière 201</b>	110 000 € TTC 107 800 € HT	Achats de terrains
<b>12- Dépenses non subventionnées</b>	3 000 € TTC 8 000 € TTC 300 € TTC 10 000 € TTC 2 000 € TTC 1 000 € TTC	Analyses complémentaires qualité des eaux Travaux mécaniques Opérations de sensibilisation auprès des usagers (industriels, aérodrome, RN57) Autres matériels et outillages Matériel bureau/informatique Mobilier

M. FAGAUT sollicite les remarques du Comité syndical.

M. FAGAUT suggère de passer au vote.

Avec 15 voix pour (unanimité), sauf pour l’expertise scientifique CBNFC-ORI : 14 voix pour, 1 abstention :

- Le Comité syndical approuve les opérations 2016 du Plan de gestion telles que présentées dans le dossier et discutées en séance et approuve l’inscription des dépenses correspondantes au budget 2016 ;
- Le Comité syndical approuve le montant de chaque action ainsi que le plan de financement correspondant ;
- Le Comité syndical mandate le Président afin d’engager toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ces opérations et à signer tout acte y afférent.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme  
Le Président,

Ludovic FAGAUT

Préfecture du Doubs

Reçu le 17 MARS 2016



Contrôle de légalité

ARRONDISSEMENT  
de BESANÇON

EXTRAIT

du registre des Délibérations du Comité Syndical

DELIBERATION n°7  
Opérations 2016  
Suivi des espèces animales

Séance du 08 mars 2016

L'an deux mille seize  
le 08 mars à 18 heures 00

Nombre de membres :
Membres en exercice : 25
Membres présents : 15
Membres qui ont pris part à la délibération : 15

le Comité syndical du Syndicat du marais de Saône s'est réuni s'est réuni à l'Hôtel du Département (25000), après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Ludovic FAGAUT.

Date de la convocation :  
24 février 2016

Etaient présents : Mmes Catherine COMTE-DELEUZE, Marie-Thérèse DROMARD (suppléante de Françoise GASTEL), Françoise PRESSE, MM. Michel CARTERON, Daniel CONCHE (suppléant de Jean-Michel CAYUELA), Claude DALLAVALLE, Daniel FABREGUES, Ludovic FAGAUT, Gérard GALLIOT, Christophe LIME, Alain LORIGUET (suppléant de Mme Catherine CUINET), Claude MENETRIER, Noël POIMBOEUF, Christian PRAOM, Daniel ROLET.

Date d'affichage :  
Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché au local du syndicat en mars 2016.

Etaient excusés : Mmes Stéphanie BOITEUX, Marie-Laure DALPHIN, Sylvie LE HIR, Myriam LEMERCIER, Béatrix LOIZON, Karima ROCHDI, Sylvie WANLIN, MM. Pascal CURIE, Edouard EUVRARD, Michel VIENET.

Résultat du vote :
- Pour : 15
- Contre : /
- Abstention : /

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

A l'unanimité le Comité syndical approuve le suivi 2016 des espèces animales selon les modalités suivantes de réalisation :

- Montant : 6 000 € TTC (5 000 € HT)
- Plan de financement :
  - 80 % Conseil départemental (dépense HT)
  - 20 % Autofinancement

A l'unanimité le Comité syndical autorise le Président à signer tout acte relatif à cette opération et à demander les subventions correspondantes.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Préfecture du Doubs

Reçu le 17 MARS 2016



Contrôle de légalité

Pour extrait conforme  
Le Président,

Ludovic FAGAUT

ARRONDISSEMENT  
de BESANÇON

EXTRAIT

du registre des Délibérations du Comité Syndical

DELIBERATION n°8

Opérations 2016

Suivi de la fonctionnalité par  
bio-indicateurs

Séance du 08 mars 2016

L'an deux mille seize  
le 08 mars à 18 heures 00

Le Comité syndical du Syndicat du marais de Saône s'est réuni s'est réuni à l'Hôtel du Département (25000), après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Ludovic FAGAUT.

Nombre de membres :

Membres en exercice : 25

Membres présents : 15

Membres qui ont pris part à la  
délibération : 15

Etaient présents : Mmes Catherine COMTE-DELEUZE, Marie-Thérèse DROMARD (suppléante de Françoise GASTEL), Françoise PRESSE, MM. Michel CARTERON, Daniel CONCHE (suppléant de Jean-Michel CAYUELA), Claude DALLAVALLE, Daniel FABREGUES, Ludovic FAGAUT, Gérard GALLIOT, Christophe LIME, Alain LORIGUET (suppléant de Mme Catherine CUINET), Claude MENETRIER, Noël POIMBOEUF, Christian PRAOM, Daniel ROLET.

Date de la convocation :  
24 février 2016

Date d'affichage :  
Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché au local du syndicat en mars 2016.

Etaient excusés : Mmes Stéphanie BOITEUX, Marie-Laure DALPHIN, Sylvie LE HIR, Myriam LEMERCIER, Béatrix LOIZON, Karima ROCHDI, Sylvie WANLIN, MM. Pascal CURIE, Edouard EUVRARD, Michel VIENET.

Résultat du vote :

- Pour : 15

- Contre : /

- Abstention : /

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

A l'unanimité le Comité syndical approuve le suivi de la fonctionnalité par bio-indicateurs (méthode « Syrph the net ») selon les modalités suivantes de réalisation :

- Montant : 10 000 € net

- Plan de financement :

- 50 % Conseil départemental
- 30 % Agence de l'Eau
- 20 % Autofinancement

A l'unanimité le Comité syndical autorise le Président à signer tout acte relatif à cette opération et à demander les subventions correspondantes.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Reçu le 17 MARS 2016



Contrôle de légalité

Pour extrait conforme  
Le Président,

Ludovic FAGAUT

ARRONDISSEMENT  
de BESANÇON

EXTRAIT

du registre des Délibérations du Comité Syndical

DELIBERATION n°9  
Opérations 2016  
Expertise scientifique  
CBNFC-ORI

Séance du 08 mars 2016

L'an deux mille seize  
le 08 mars à 18 heures 00

Nombre de membres :  
Membres en exercice : 25  
Membres présents : 15  
Membres qui ont pris part à la  
délibération : 14

le Comité syndical du Syndicat du marais de Saône s'est réuni s'est réuni à l'Hôtel du Département (25000), après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Ludovic FAGAUT.

Date de la convocation :  
24 février 2016

Etaient présents : Mmes Catherine COMTE-DELEUZE, Marie-Thérèse DROMARD (suppléante de Françoise GASTEL), Françoise PRESSE (n'a pas pris part au vote), MM. Michel CARTERON, Daniel CONCHE (suppléant de Jean-Michel CAYUELA), Claude DALLAVALLE, Daniel FABREGUES, Ludovic FAGAUT, Gérard GALLIOT, Christophe LIME, Alain LORIGUET (suppléant de Mme Catherine CUINET), Claude MENETRIER, Noël POIMBOEUF, Christian PRAOM, Daniel ROLET.

Date d'affichage :  
Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché au local du syndicat en mars 2016.

Etaient excusés : Mmes Stéphanie BOITEUX, Marie-Laure DALPHIN, Sylvie LE HIR, Myriam LEMERCIER, Béatrix LOIZON, Karima ROCHDI, Sylvie WANLIN, MM. Pascal CURIE, Edouard EUVRARD, Michel VIENET.

Résultat du vote :  
- Pour : 14  
- Contre : /  
- Abstention : /

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

A l'unanimité le Comité syndical approuve l'expertise scientifique 2016 selon les modalités suivantes de réalisation :

- Montant : 6 000 € net
- Plan de financement :
  - 50 % Conseil départemental
  - 50 % Autofinancement

A l'unanimité le Comité syndical autorise le Président à signer tout acte relatif à cette opération et à demander les subventions correspondantes.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Reçu le 17 MARS 2016



Prefecture du Doubs

Contrôle de légalité

Pour extrait conforme  
Le Président,

Ludovic FAGAUT

ARRONDISSEMENT  
de BESANÇON

EXTRAIT

du registre des Délibérations du Comité Syndical

DELIBERATION n°10  
Opérations 2016  
Maintien de l'état optimal  
d'ouverture

Séance du 08 mars 2016

L'an deux mille seize  
le 08 mars à 18 heures 00

le Comité syndical du Syndicat du marais de Saône s'est réuni s'est réuni à l'Hôtel du Département (25000), après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Ludovic FAGAUT.

Nombre de membres :

Membres en exercice : 25

Membres présents : 15

Membres qui ont pris part à la  
délibération : 15

Etaient présents : Mmes Catherine COMTE-DELEUZE, Marie-Thérèse DROMARD (suppléante de Françoise GASTEL), Françoise PRESSE, MM. Michel CARTERON, Daniel CONCHE (suppléant de Jean-Michel CAYUELA), Claude DALLAVALLE, Daniel FABREGUES, Ludovic FAGAUT, Gérard GALLIOT, Christophe LIME, Alain LORIGUET (suppléant de Mme Catherine CUNET), Claude MENETRIER, Noël POIMBOEUF, Christian PRAOM, Daniel ROLET.

Date de la convocation :  
24 février 2016

Date d'affichage :  
Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché au local du syndicat en mars 2016.

Etaient excusés : Mmes Stéphanie BOITEUX, Marie-Laure DALPHIN, Sylvie LE HIR, Myriam LEMERCIER, Béatrix LOIZON, Karima ROCHDI, Sylvie WANLIN, MM. Pascal CURIE, Edouard EUVRARD, Michel VIENET.

Résultat du vote :

- Pour : 15

- Contre : /

- Abstention : /

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

A l'unanimité le Comité syndical approuve le maintien de l'état optimal d'ouverture 2016 (chantier manuel) selon les modalités suivantes de réalisation :

- Montant : 4 000 € net

- Plan de financement :

- 80 % Conseil départemental (dépense HT)
- 20 % Autofinancement

A l'unanimité le Comité syndical autorise le Président à signer tout acte relatif à cette opération et à demander les subventions correspondantes.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Préfecture du Doubs

Reçu le 17 MARS 2016



Contrôle de légalité

Pour extrait conforme  
Le Président,

Ludovic FAGAUT

ARRONDISSEMENT  
de BESANÇON

EXTRAIT

du registre des Délibérations du Comité Syndical

DELIBERATION n°11  
Opérations 2016  
Etude avant-projet détaillé  
Reméandrement Pontot et  
étude hydrologique

Séance du 08 mars 2016

L'an deux mille seize  
le 08 mars à 18 heures 00

le Comité syndical du Syndicat du marais de Saône s'est réuni s'est réuni à l'Hôtel du Département (25000), après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Ludovic FAGAUT.

<b>Nombre de membres :</b>
Membres en exercice : 25
Membres présents : 15
Membres qui ont pris part à la délibération : 15

**Etaient présents :** Mmes Catherine COMTE-DELEUZE, Marie-Thérèse DROMARD (suppléante de Françoise GASTEL), Françoise PRESSE, MM. Michel CARTERON, Daniel CONCHE (suppléant de Jean-Michel CAYUELA), Claude DALLAVALLE, Daniel FABREGUES, Ludovic FAGAUT, Gérard GALLIOT, Christophe LIME, Alain LORIGUET (suppléant de Mme Catherine CUINET), Claude MENETRIER, Noël POIMBOEUF, Christian PRAOM, Daniel ROLET.

**Date de la convocation :**  
24 février 2016

**Etaient excusés :** Mmes Stéphanie BOITEUX, Marie-Laure DALPHIN, Sylvie LE HIR, Myriam LEMERCIER, Béatrix LOIZON, Karima ROCHDI, Sylvie WANLIN, MM. Pascal CURIE, Edouard EUVRARD, Michel VIENET.

**Date d'affichage :**  
Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché au local du syndicat en mars 2016.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

<b>Résultat du vote :</b>
- Pour : 15
- Contre : /
- Abstention : /

A l'unanimité le Comité syndical approuve la mise en œuvre en 2016 de l'étude avant-projet détaillé du Reméandrement du ruisseau du Pontot et étude hydrologique selon les modalités suivantes de réalisation :

- Montant : 70 500 € TTC (58 750 € HT)
- Plan de financement :
  - 50 % Agence de l'Eau (dépense HT)
  - 30 % Conseil départemental (dépense HT)
  - 20 % Autofinancement

A l'unanimité le Comité syndical autorise le Président à signer tout acte relatif à cette opération et à demander les subventions correspondantes.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits. Préfecture du Doubs  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Reçu le 17 MARS 2016  
Pour extrait conforme  
Le Président,  
Contrôle de légalité  
Ludovic FAGAUT

**DEPARTEMENT  
DU DOUBS**

**Syndicat Mixte du Marais de Saône**

**ARRONDISSEMENT  
de BESANÇON**

**EXTRAIT**

**du registre des Délibérations du Comité Syndical**

**DELIBERATION n°12  
Opérations 2016  
Travaux de réouverture**

**Séance du 08 mars 2016**

L'an deux mille seize  
le 08 mars à 18 heures 00

**Nombre de membres :**

Membres en exercice : 25

Membres présents : 15

Membres qui ont pris part à la  
délibération : 15

**Date de la convocation :**  
24 février 2016

**Date d'affichage :**  
Le Président certifie que le compte  
rendu de cette délibération sera  
affiché au local du syndicat en  
mars 2016.

**Résultat du vote :**

- Pour : 15

- Contre : /

- Abstention : /

le Comité syndical du Syndicat du marais de Saône s'est réuni s'est réuni à l'Hôtel du Département (25000), après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Ludovic FAGAUT.

**Etaient présents :** Mmes Catherine COMTE-DELEUZE, Marie-Thérèse DROMARD (suppléante de Françoise GASTEL), Françoise PRESSE, MM. Michel CARTERON, Daniel CONCHE (suppléant de Jean-Michel CAYUELA), Claude DALLAVALLE, Daniel FABREGUES, Ludovic FAGAUT, Gérard GALLIOT, Christophe LIME, Alain LORIGUET (suppléant de Mme Catherine CUINET), Claude MENETRIER, Noël POIMBOEUF, Christian PRAOM, Daniel ROLET.

**Etaient excusés :** Mmes Stéphanie BOITEUX, Marie-Laure DALPHIN, Sylvie LE HIR, Myriam LEMERCIER, Béatrix LOIZON, Karima ROCHDI, Sylvie WANLIN, MM. Pascal CURIE, Edouard EUVRARD, Michel VIENET.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

A l'unanimité le Comité syndical approuve les travaux de réouverture 2016 selon les modalités suivantes de réalisation :

- Montant : 20 000 € TTC (16 666,67 € HT)

- Plan de financement :

- 40 % Agence de l'eau (dépense HT)
- 40 % Conseil départemental (dépense HT)
- 20 % Autofinancement

A l'unanimité le Comité syndical autorise le Président à signer tout acte relatif à cette opération et à demander les subventions correspondantes.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Préfecture du Doubs

Reçu le 17 MARS 2016



Contrôle de légalité

Pour extrait conforme  
Le Président,

Ludovic FAGAUT

ARRONDISSEMENT  
de BESANÇON

EXTRAIT

du registre des Délibérations du Comité Syndical

DELIBERATION n°13  
Opérations 2016  
Valorisation : 4<sup>ème</sup> tranche

Séance du 08 mars 2016

L'an deux mille seize  
le 08 mars à 18 heures 00

**Nombre de membres :**

Membres en exercice : 25

Membres présents : 15

Membres qui ont pris part à la  
délibération : 15

**Date de la convocation :**

24 février 2016

**Date d'affichage :**

Le Président certifie que le compte  
rendu de cette délibération sera  
affiché au local du syndicat en  
mars 2016.

**Résultat du vote :**

- Pour : 15

- Contre : /

- Abstention : /

le Comité syndical du Syndicat du marais de Saône s'est réuni s'est réuni à l'Hôtel du Département (25000), après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Ludovic FAGAUT.

**Etaient présents :** Mmes Catherine COMTE-DELEUZE, Marie-Thérèse DROMARD (suppléante de Françoise GASTEL), Françoise PRESSE, MM. Michel CARTERON, Daniel CONCHE (suppléant de Jean-Michel CAYUELA), Claude DALLAVALLE, Daniel FABREGUES, Ludovic FAGAUT, Gérard GALLIOT, Christophe LIME, Alain LORIGUET (suppléant de Mme Catherine CUNET), Claude MENETRIER, Noël POIMBOEUF, Christian PRAOM, Daniel ROLET.

**Etaient excusés :** Mmes Stéphanie BOITEUX, Marie-Laure DALPHIN, Sylvie LE HIR, Myriam LEMERCIER, Béatrix LOIZON, Karima ROCHDI, Sylvie WANLIN, MM. Pascal CURIE, Edouard EUVRARD, Michel VIENET.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

A l'unanimité le Comité syndical approuve les travaux de valorisation du site (4<sup>ème</sup> tranche) selon les modalités suivantes de réalisation :

- Montant : 20 000 € TTC (16 666,67 € HT)

- Plan de financement :

- 80 % Conseil départemental (dépense HT)
- 20 % Autofinancement

A l'unanimité le Comité syndical autorise le Président à signer tout acte relatif à cette opération et à demander les subventions correspondantes.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents. **Préfecture du Doubs**

Reçu le 17 MARS 2016



Contrôle de légalité

Pour extrait conforme  
Le Président,

Ludovic FAGAUT

ARRONDISSEMENT  
de BESANÇON

**EXTRAIT**  
du registre des Délibérations du Comité Syndical

**DELIBERATION n°14**  
Opérations 2016  
Exposition pour les  
collégiens/grand public

**Séance du 08 mars 2016**

L'an deux mille seize  
le 08 mars à 18 heures 00

le Comité syndical du Syndicat du marais de Saône s'est réuni s'est réuni à l'Hôtel du Département (25000), après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Ludovic FAGAUT.

**Nombre de membres :**

Membres en exercice : 25

Membres présents : 15

Membres qui ont pris part à la  
délibération : 15

**Etaient présents :** Mmes Catherine COMTE-DELEUZE, Marie-Thérèse DROMARD (suppléante de Françoise GASTEL), Françoise PRESSE, MM. Michel CARTERON, Daniel CONCHE (suppléant de Jean-Michel CAYUELA), Claude DALLAVALLE, Daniel FABREGUES, Ludovic FAGAUT, Gérard GALLIOT, Christophe LIME, Alain LORIGUET (suppléant de Mme Catherine CUINET), Claude MENETRIER, Noël POIMBOEUF, Christian PRAOM, Daniel ROLET.

**Date de la convocation :**  
24 février 2016

**Date d'affichage :**  
Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché au local du syndicat en mars 2016.

**Etaient excusés :** Mmes Stéphanie BOITEUX, Marie-Laure DALPHIN, Sylvie LE HIR, Myriam LEMERCIER, Béatrix LOIZON, Karima ROCHDI, Sylvie WANLIN, MM. Pascal CURIE, Edouard EUVRARD, Michel VIENET.

**Résultat du vote :**

- Pour : 15

- Contre : /

- Abstention : /

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

A l'unanimité le Comité syndical approuve la réalisation d'une exposition pour les collégiens/grand public selon les modalités suivantes de réalisation :

- Montant : 2 000 € TTC (1 666,67 € HT)

- Plan de financement :

- 50 % Conseil départemental (dépense HT)
- 50 % Autofinancement

A l'unanimité le Comité syndical autorise le Président à signer tout acte relatif à cette opération et à demander les subventions correspondantes.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Reçu le 17 MARS 2016



Contrôle de légalité

Pour extrait conforme  
Le Président,

Ludovic FAGAUT

**ARRONDISSEMENT  
de BESANÇON**

**EXTRAIT**

**du registre des Délibérations du Comité Syndical**

**DELIBERATION n°15**  
Opérations 2016  
Programme 2016  
d'acquisitions foncières

**Séance du 08 mars 2016**

L'an deux mille seize  
le 08 mars à 18 heures 00

le Comité syndical du Syndicat du marais de Saône s'est réuni s'est réuni à l'Hôtel du Département (25000), après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Ludovic FAGAUT.

**Nombre de membres :**

Membres en exercice : 25

Membres présents : 15

Membres qui ont pris part à la délibération : 15

**Etaient présents :** Mmes Catherine COMTE-DELEUZE, Marie-Thérèse DROMARD (suppléante de Françoise GASTEL), Françoise PRESSE, MM. Michel CARTERON, Daniel CONCHE (suppléant de Jean-Michel CAYUELA), Claude DALLAVALLE, Daniel FABREGUES, Ludovic FAGAUT, Gérard GALLIOT, Christophe LIME, Alain LORIGUET (suppléant de Mme Catherine CUINET), Claude MENETRIER, Noël POIMBOEUF, Christian PRAOM, Daniel ROLET.

**Date de la convocation :**  
24 février 2016

**Date d'affichage :**  
Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché au local du syndicat en mars 2016.

**Etaient excusés :** Mmes Stéphanie BOITEUX, Marie-Laure DALPHIN, Sylvie LE HIR, Myriam LEMERCIER, Béatrix LOIZON, Karima ROCHDI, Sylvie WANLIN, MM. Pascal CURIE, Edouard EUVRARD, Michel VIENET.

**Résultat du vote :**

- Pour : 15

- Contre : /

- Abstention : /

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

A l'unanimité le Comité syndical approuve le programme d'acquisitions foncières 2016 selon les modalités suivantes de réalisation :

- Montant : 110 000 € TTC (107 800 € HT)

- Plan de financement :

- 80 % Agence de l'Eau (dépendance HT)
- 20 % Autofinancement

A l'unanimité le Comité syndical autorise le Président à signer tout acte relatif à cette opération et à demander les subventions correspondantes.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Préfecture du Doubs

Reçu le 17 MARS 2016



Contrôle de légalité

Pour extrait conforme  
Le Président,

Ludovic FAGAUT